



© C.S.

Pourquoi pas en voiture électrique ?

Depuis l'an dernier, de sympathiques voiturettes électriques circulent en ville. Marquées de messages publicitaires sur leur carrosserie, elles sont en libre-service et à la disposition de tous, 24h/24, 7j/7. Il suffit d'avoir le permis de conduire, d'habiter ou de travailler à Rueil et de s'inscrire (*lire encadré*) pour bénéficier d'une carte qui sert de clé. Puis, sur simple appel téléphonique (ou localisation sur Internet), l'on se renseigne sur la disponibilité du véhicule libre le plus proche (dans un rayon de 300 m) pour un court déplacement dans la ville : faire les courses, aller à la gare, chez le médecin... Il n'est pas nécessaire de restituer la voiture au point de départ ni de la recharger. De plus, le stationnement est gratuit partout dans Rueil, et, jusqu'à la fin de l'année, l'abonnement l'est aussi ! Alors pourquoi ne pas l'essayer ?

À bicyclette...

mais aussi à trottinette, à pied, en transports en commun, etc. Le 17 septembre, dans le cadre de la Semaine nationale de la mobilité et de la sécurité routière, la Ville et la communauté d'agglomération du mont Valérien organisent des initiatives pour promouvoir l'usage des transports en commun des circulations douces. Invitation.

Par Anna-Maria Conté

Comment sensibiliser les Rueillois aux modes de déplacement plus respectueux de l'environnement ? « En les informant sur les initiatives existantes et leur proposant des animations ludiques et pédagogiques », lance Isabelle Ruffaux, chef du service Développement durable. C'est le but de cette deuxième Journée de la mobilité. Au menu : circuit de sécurité routière à vélo pour les enfants, balades pédestres à V.A.E. (vélo à assistance électrique), randonnées pédestres, découverte du grand-bi, l'ancêtre de la petite reine... Vous pourrez aussi essayer la voiture électrique Moebius (*lire encadré*), un service

expérimental conduit avec l'Ademe, l'I.F.P. et la société Vulog qui a été mis en place à Rueil l'an dernier, rappelle Philippe d'Estaintot, maire adjoint au Développement durable.

Alors, profitez de cette manifestation (organisée également à Suresnes et à Nanterre). Si vous venez avec votre propre vélo, vous pourrez le faire marquer gratuitement contre le vol. Attention : n'oubliez pas votre pièce d'identité ! ■

Parvis de l'hôtel de ville et place de l'Église
Samedi 17 septembre, de 10h à 18h
Programme : www.mairie-rueilmalmaison.fr

Pour l'heure, neuf voitures sont disponibles en libre-service sur les zones de parking de surface au centre-ville, à Rueil-sur-Seine et au centre commercial Leclerc. Quatre nouveaux véhicules sont attendus, et de nouvelles zones peuvent être ouvertes sur regroupement d'utilisateurs.

Renseignements
à l'agence du Patio :
106 avenue Albert-1^{er}
Tél. : 01 41 42 36 15
ou www.imoebius.com